

Image not found or type unknown



Comment je peut régularisé ma situation en france

Par **shyma**, le **04/03/2012 à 16:34**

Bonjour,rnrn voila ma situationrnrn entrés en France avec un visas études le 10/10/2010, mais j'ai pas pus accédé au inscription définitif a l'université , donc je me trouve son titre de séjour(j'ai jamais eu une carte ou titre de séjour) parce-que dé mon arrivée je ne savais pas koi faire.rnrn j'ai donc resté en France avec mon marie qui résident depuis 10ans en France,il a ça carte de résidence de 10ans , (mon marie et moi nous somme les deux de Nationalité Algériennes)rn rn mon mariage été célébré a la Mairie en Algérie(béjaia) le 13/07/2009rn donc comment je peut faire une demande de titre de séjour a la préfecture,ou comment je peut régularisé ma situation ???rnrn merci de m'avoir répandrer Cordialement